

Madame, Monsieur,

Nous allons reconduire au collège COLUCCI l'opération "mai sans essence" initiée en 2021. **Si vous le souhaitez**, votre enfant peut s'y inscrire, elle aura lieu **du jeudi 2 au vendredi 31 mai**. Cette opération a lieu en collaboration avec les éco-délégués et le club E3D du collège.

L'objectif est de changer les habitudes et de réduire l'impact négatif des transports sur la production de CO2 notamment, **tout en faisant une activité physique**. Pour cela, il faut venir au collège sans essence (et sans électrique) : vélo, trottinette, marche, roller. Les kilomètres "verts" sont comptabilisés pour un challenge interclasses : **récompense pour la classe qui aura parcouru le plus de kilomètres verts divisés par le nombre d'élèves de la classe (soit la classe qui totalisera le meilleur kilométrage vert par élève)**.

Si vous inscrivez votre enfant, vous recevrez dans le carnet de correspondance un coupon vous permettant de certifier chaque semaine ses déplacements avec des mobilités douces pour aller au collège et revenir à votre domicile. Les éco-délégués de chaque classe seront aussi responsables de certifier les déplacements.

Nous sommes évidemment conscients des soucis de sécurité pour circuler à vélo sur nos routes. Nous proposons des parcours permettant d'éviter au maximum les axes routiers. La carte est disponible en ligne sur open runner (voir l'article sur eclat pour s'y connecter) avec des itinéraires plutôt forestiers.

Eviter les axes routiers est garant de plus de sécurité, mais les chemins peuvent aussi être dangereux : **Nous incitons vraiment les élèves à s'équiper correctement** (vélo en bon état et casque), **à adopter une attitude prudente et responsable, et à se regrouper**, éventuellement avec les parents qui le peuvent. Mais attention, il faut aussi aller en cours en étant « propre », les chemins risquent d'être boueux et les habits salis, **donc prévoir un rechange en arrivant au collège...** Les casques pourront être confiés à la vie scolaire au cours de la journée (ou mis dans le casier si c'est possible).

Merci d'inscrire votre enfant au plus tard le mardi 30 avril s'il est intéressé (autorisation parentale ci-dessous) et signature de la charte des bons usages : une discussion autour de cette fiche doit être initiée avec votre enfant afin qu'il prenne conscience de ses responsabilités.

Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements (règlement complet disponible sur demande). Sportivement,

L'équipe enseignante du collège

Coupon à retourner au professeur d'EPS :

✂ - -----

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de l'action « mai sans essence » et j'autorise mon enfant (NOM Prénom et classe).....à y participer.

Date :

Signature des parents (ou responsable légal) :